

Projet 
Alimentaire
Territorial
Ardèche Rhône Coiron

Comité de pilotage n°1

02 mai 2023



Introduction

Yves Boyer

Président de la CC ARC

Marie-Noëlle Laville

Vice-présidente en charge de l'agriculture et de l'économie circulaire

Ordre du jour

1 Émergence et labellisation du PAT

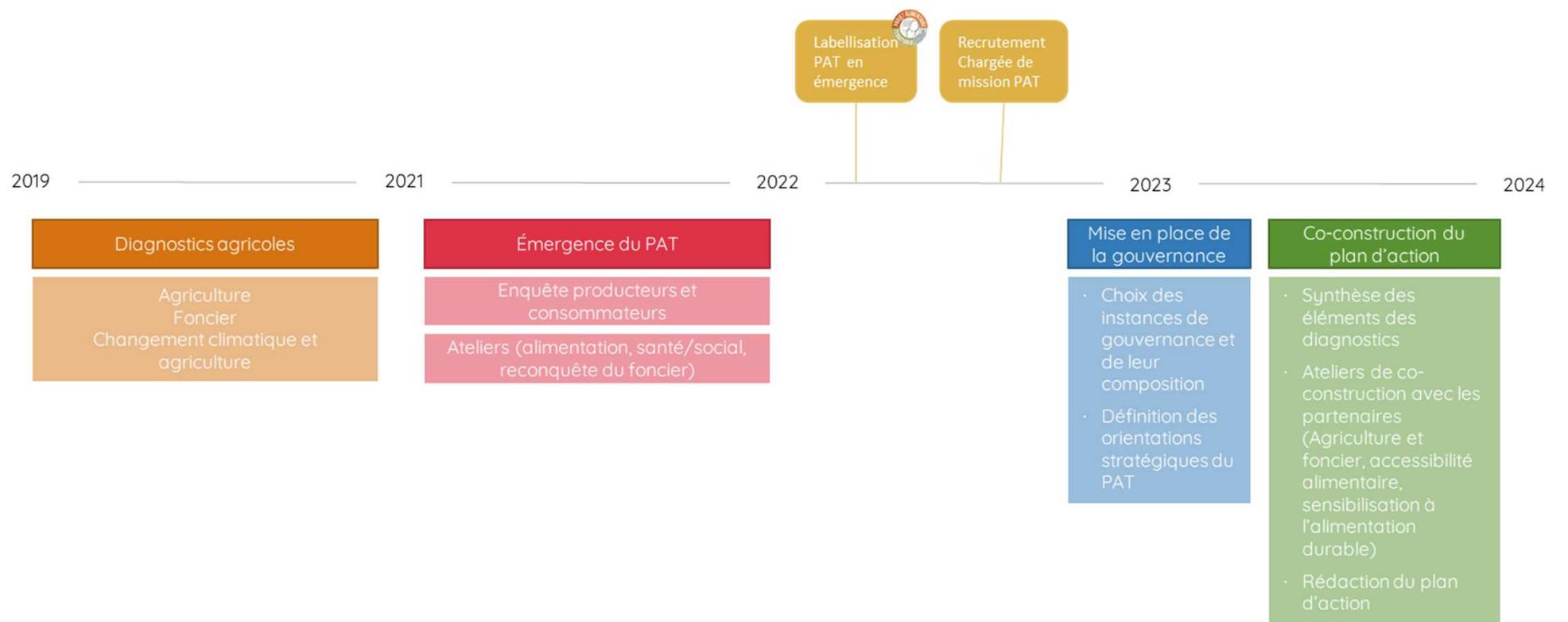
2 Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

3 Cadre stratégique et gouvernance du PAT

4 Actions

Suivi d'un temps convivial autour de produits locaux !

Émergence et labellisation du PAT



Décloisonner et agir en transversalité : l'exemple des Projets Alimentaires Territoriaux

DRAAF – SRAL

02 mai 2023

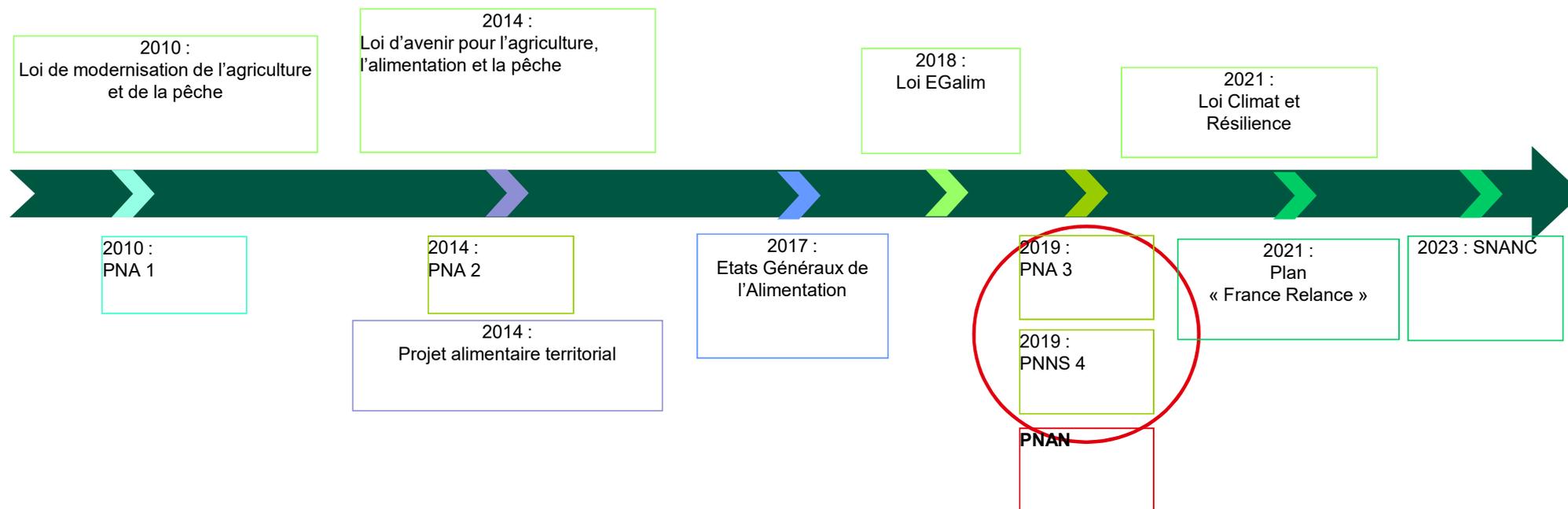


Les projets alimentaires territoriaux (PAT)

(articles L. 1 et L. 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime)

- Des **projets collectifs et systémiques** visant, sur un territoire, à :
 - Rapprocher tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales et acteurs de la société civile
 - Mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité
- Les PAT répondent aux enjeux **d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé**, et doivent intégrer plusieurs dimensions : économique, environnementale, santé publique et sociale
- Le contexte de crise lié à la covid-19 a mis en évidence que les PAT sont des instruments clefs pour développer **la résilience alimentaire des territoires**

Remise en contexte des PAT



PNA Programme National pour l'Alimentation

PNNS Programme National Nutrition Santé

PNAN Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition

SNANC : Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

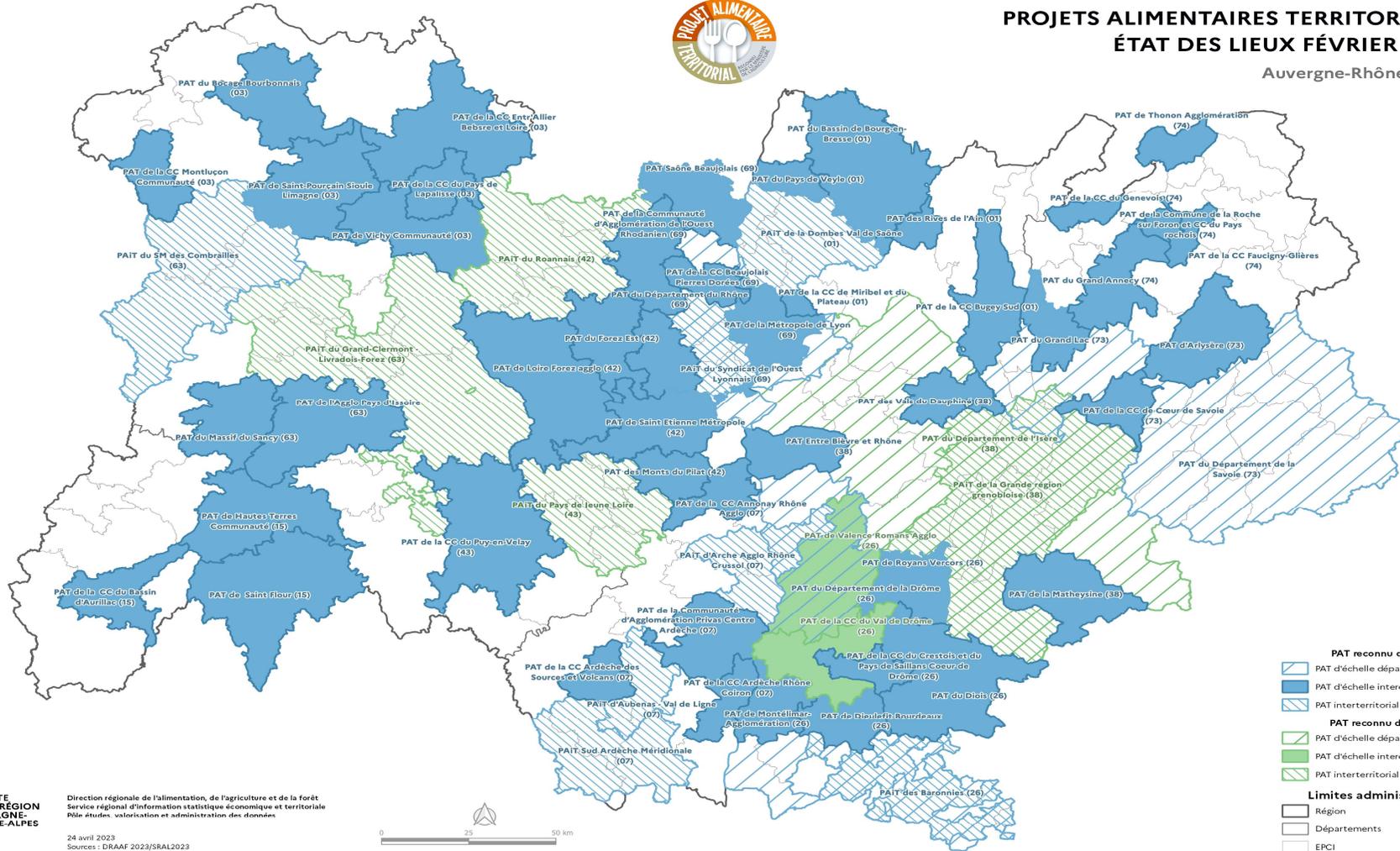
*Liberté
Égalité
Fraternité*

63 PAT en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023



**PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX
ÉTAT DES LIEUX FÉVRIER 2023**

Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional d'information statistique économique et territoriale
Pôle études, valorisation et administration des données

24 avril 2023
Sources : DRAAF 2023/SRAL2023
Référentiels, fond carto. : IGN adminexpress 2023



ref : HIC2230421023

Les PAT : une incitation à l'approche systémique



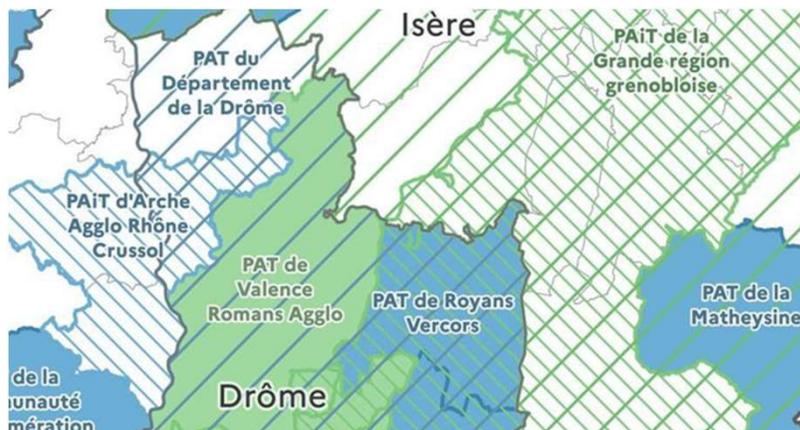
Les PAT : une obligation de décloisonnement

Des projets qui s'interfaçent avec de multiples plans, outils, programmes, dispositifs... portés à différentes échelles :

- des plans régionaux : économie circulaire, prévention et gestion des déchets, développement économique et innovation, aménagement et développement durable...
- des outils de planification : SCoT, PLU, PLUi, SDAGE, PTGE...
- des dispositifs obligatoires ou incitatifs : PCAET, TEPOS et TEPCV, TZDZG, politique de la ville, contrat local de santé, projet éducatif global, ville active PNNS, petite ville de demain, PAEC, PSE ...

→ Lutter contre l'effet silo

Les PAT : un découloissement aussi géographique



Un double effet « gigogne » et « puzzle » : des PAT départementaux croisent des PAT communaux, intercommunaux et interterritoriaux

Des démarches interterritoriales

Des démarches bi départementales

De forts enjeux de coopérations entre toutes les échelles territoriales

- **Lutter contre l'effet strate**
- **Dépasser les périmètres administratifs**



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Service de l'alimentation

Pôle politique publique de l'alimentation

Chrystele.boivin@agriculture.gouv.fr
Amy.ferrari@agriculture.gouv.fr
Patrice.delair@agriculture.gouv.fr

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

FIN

Merci de votre attention !



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ordre du jour

1 Émergence et labellisation du PAT

2 Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

3 Cadre stratégique et gouvernance du PAT

4 Actions

Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

Un paysage agricole diversifié

193

Exploitations

29 ha

Surface moyenne
des exploitations

5 615 ha

De surface
agricole

80

Exploitations
sous SIQO

382

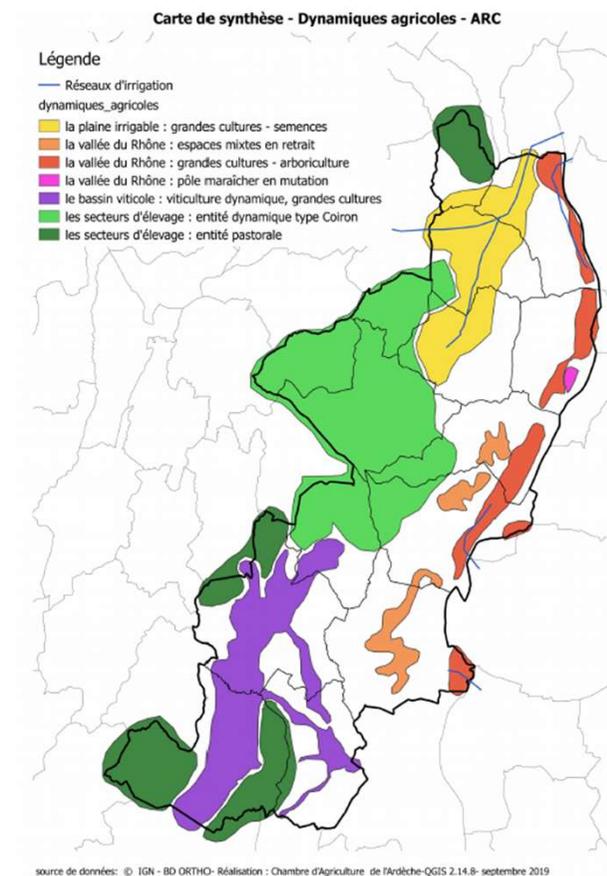
Travailleurs
permanents

50 ans

Âge moyen des
chefs
d'exploitation

23 %

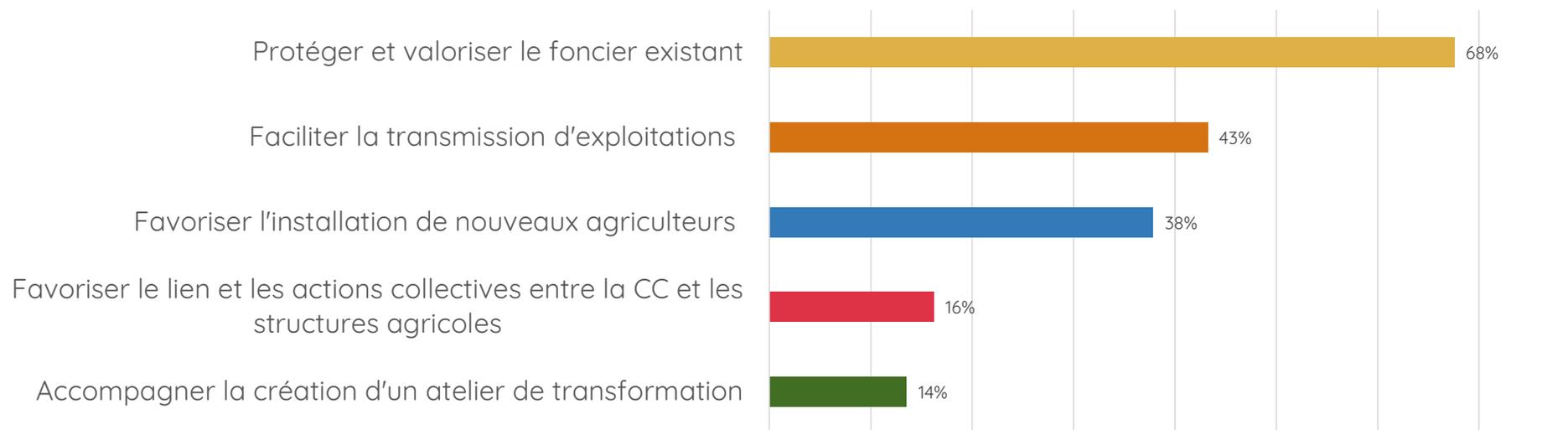
Des chefs
d'exploitation ont
plus de 65 ans



Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

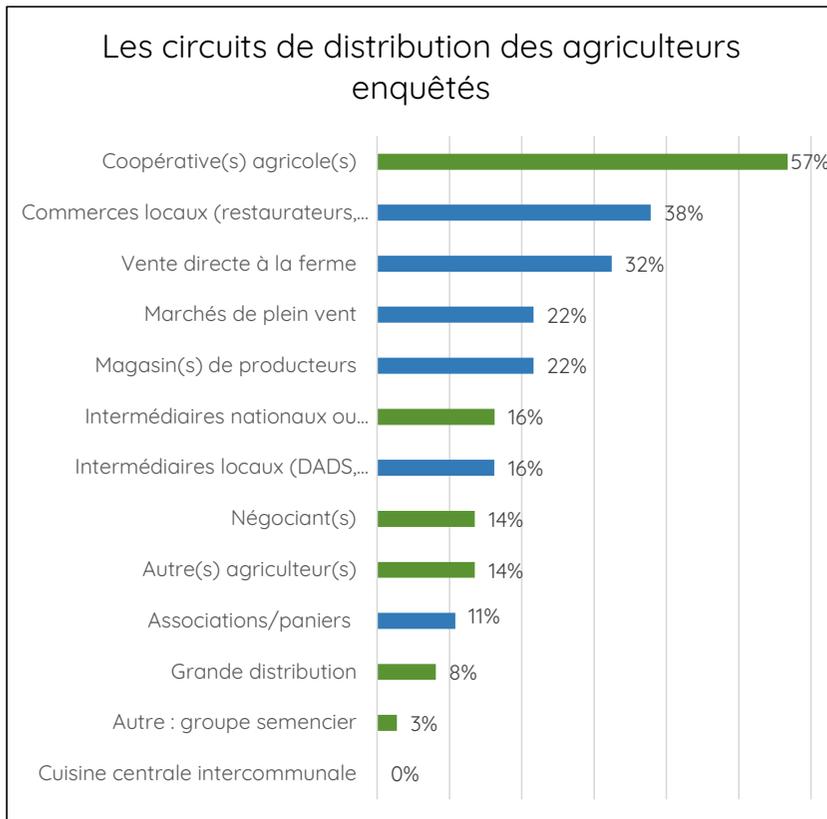
Les enjeux agricoles

Dans le domaine de l'agriculture, quelles actions sont prioritaires ?



Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

Circuits de proximité



46 % des répondants vendent la majorité de leurs produits sur le territoire

Magasins alimentaires :

- 2 grandes surfaces
Netto et Intermarché
- 4 magasins alimentaires « non locaux »
Utile, Casino, proxi, Carrefour Market
- 4 épiceries de proximité
Le p'tit vrac, le petit primeur, l'épi-cerie, les halles de Taga
- 1 magasin de producteurs au Teil
- 1 primeur

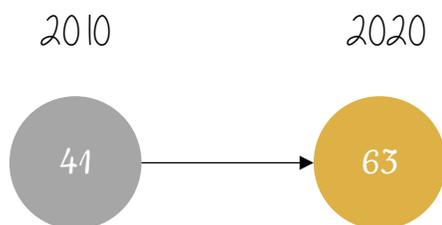
8 marchés de plein vent hebdomadaires

3 marchés saisonniers

Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

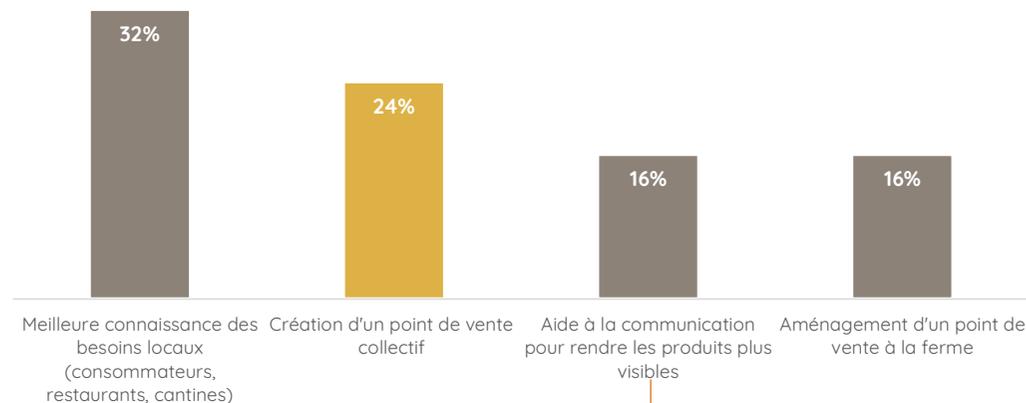
Des débouchés locaux qui se développent

Nombre d'agriculteurs en circuits courts



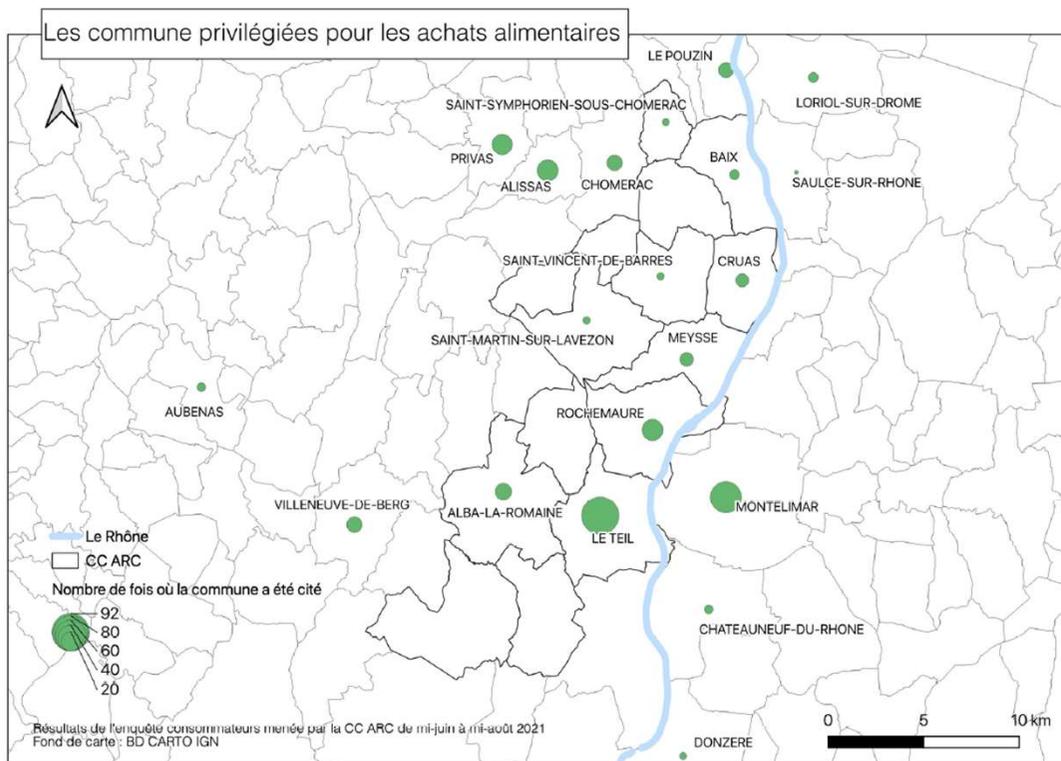
► Complément de diagnostic en 2023

Qu'est-ce qui vous ferait vendre davantage vos produits localement ?



Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

La consommation alimentaire



83 % privilégient le local lors de leurs achats alimentaires

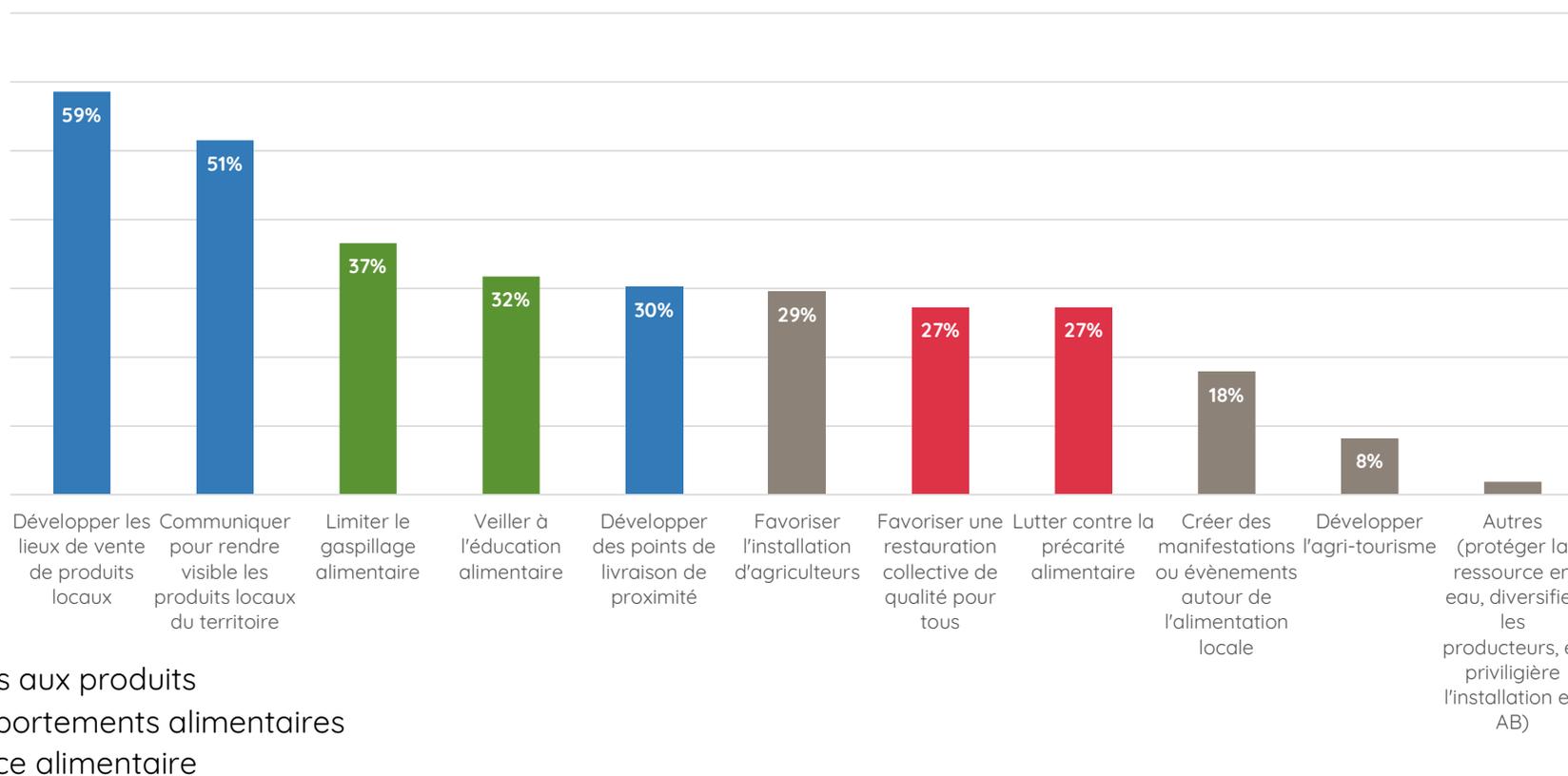
55 % privilégient l'achat de produits alimentaires issus de l'AB

58 % privilégient les restaurants qui valorisent les productions locales

Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

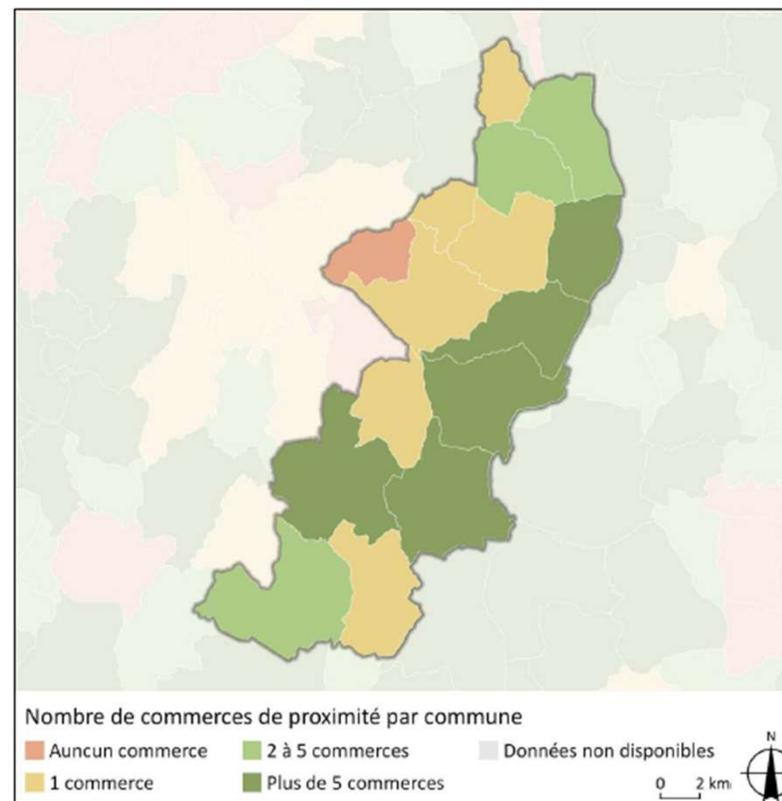
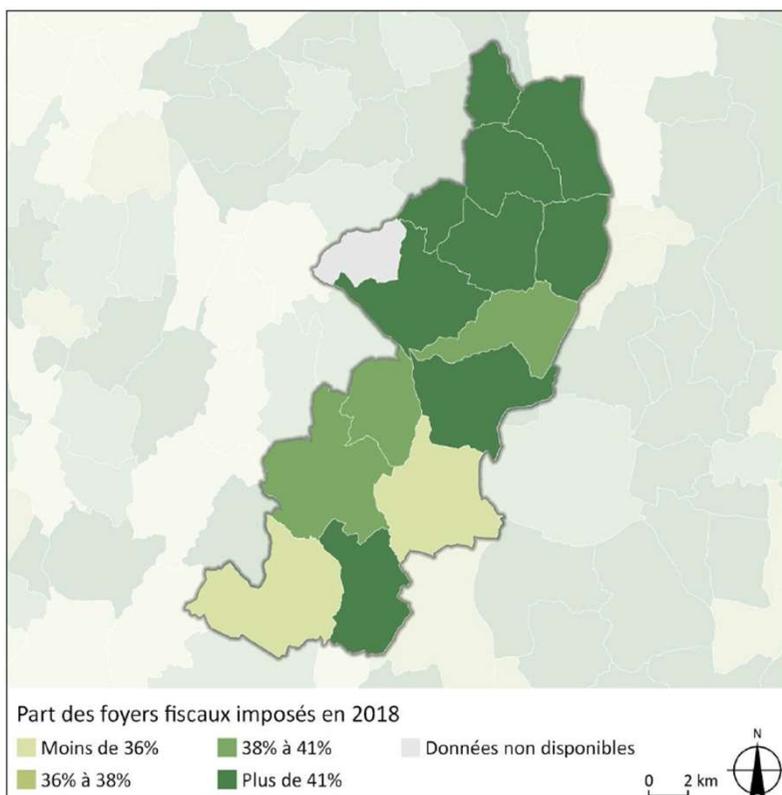
Les attentes des consommateurs

Les actions prioritaires sur le territoire de la CC ARC pour les enquêtés (consommateurs)



Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

L'accessibilité alimentaire



Ordre du jour

1 Émergence et labellisation du PAT

2 Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

3 Cadre stratégique et gouvernance du PAT

4 Actions

Cadre stratégique et gouvernance du PAT

Cinq axes



Animer le Projet Alimentaire territoriale



Maintenir et développer une agriculture durable et résiliente



Ancrer le système alimentaire sur le territoire



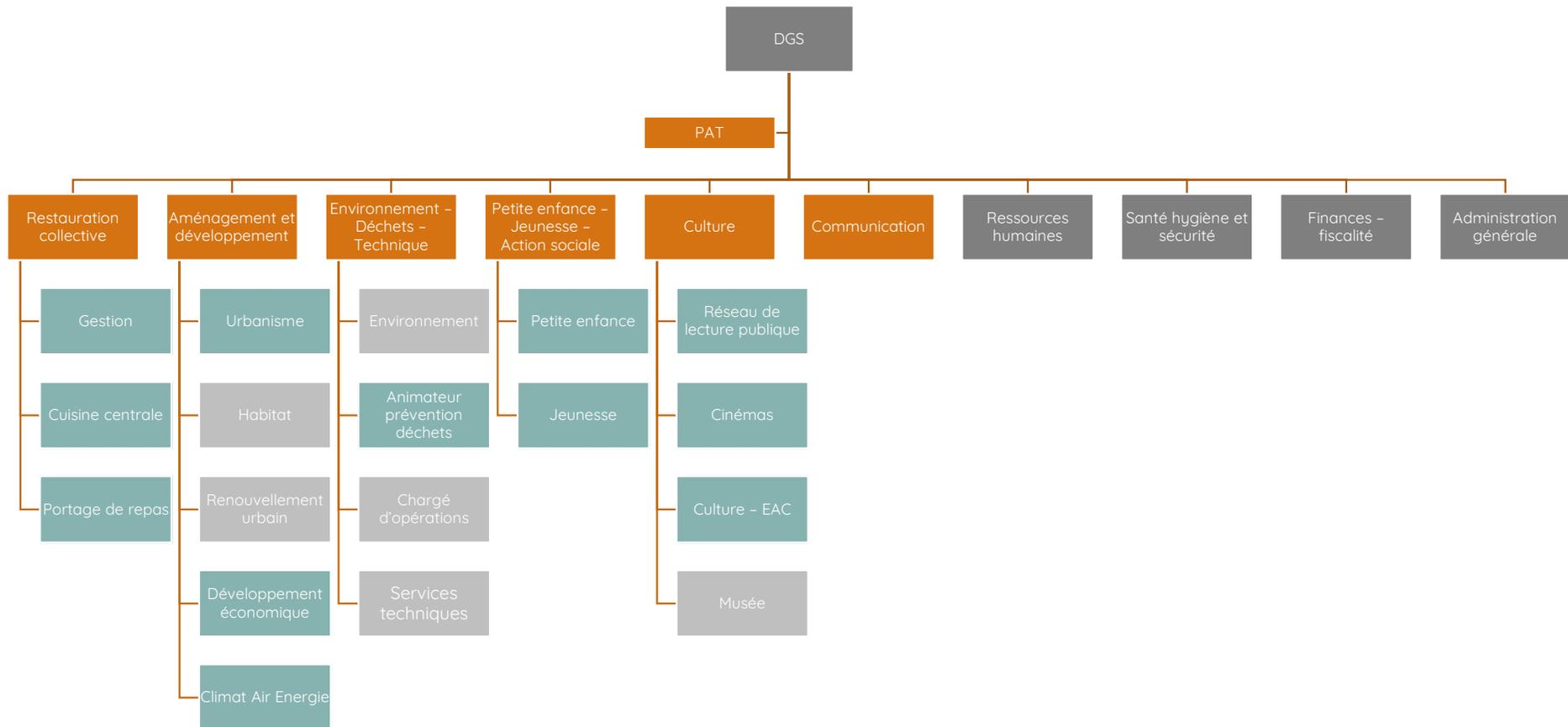
Permettre un accès à tous à une alimentation saine et durable



Développer les pratiques alimentaires durables

Cadre stratégique et gouvernance du PAT

Une politique transversale au sein de la CC ARC



Cadre stratégique et gouvernance du PAJ

Une politique qui s'appuie sur des compétences et des infrastructures

De nombreuses compétences ...

- ✓ Restauration collective
 - Restauration scolaire pour 13 communes, portage de repas à domicile, centres de loisirs
 - 200 000 repas / an
- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement
 - PCAET
- ✓ Action sociale
 - En cours de structuration
- ✓ Culture
 - Éducation artistique et culturelle
 - École de musique
- ✓ Petite enfance et jeunesse
- ✓ Développement économique

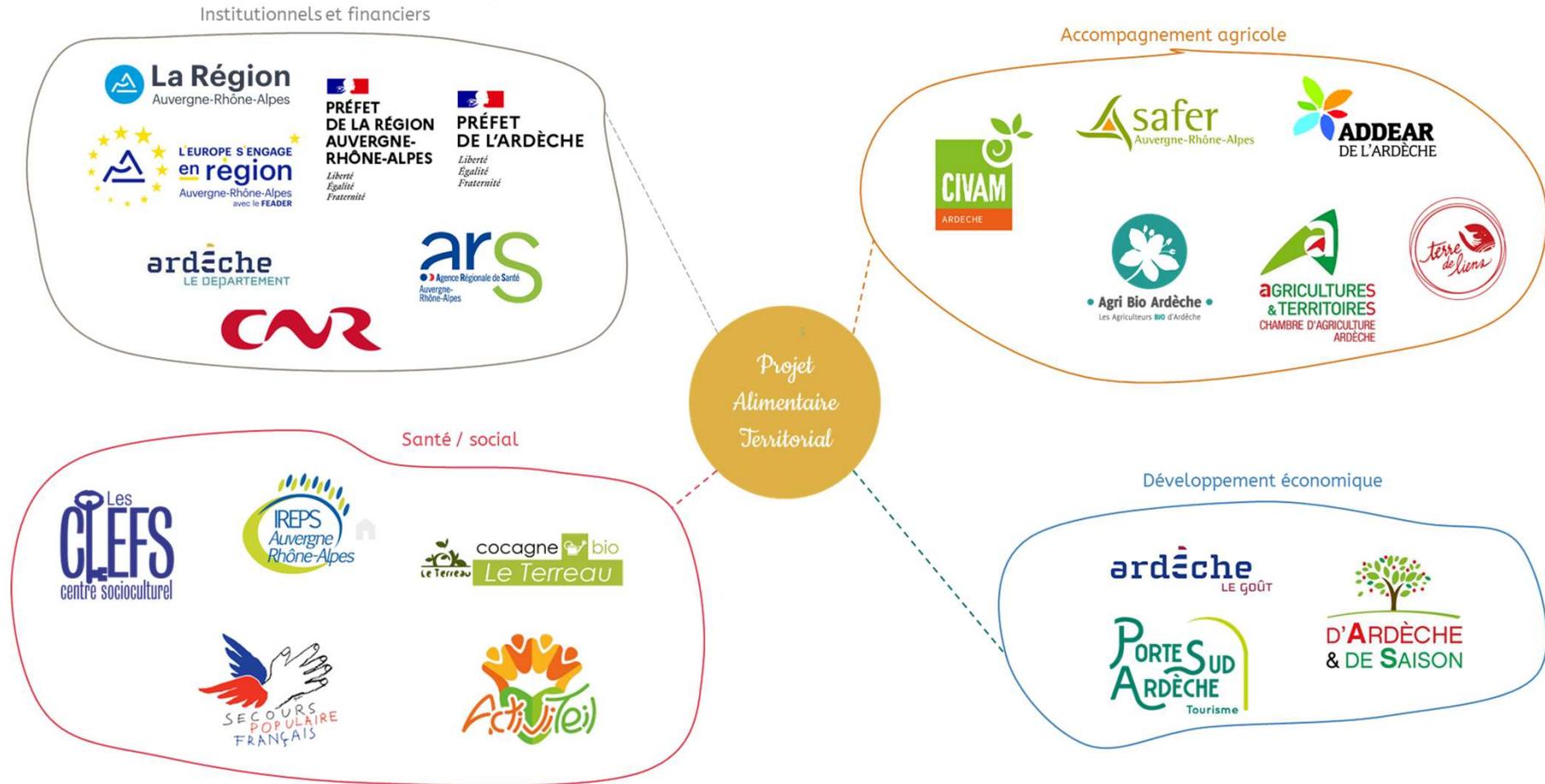
Et des infrastructures

- ✓ Une cuisine centrale
- ✓ 14 bibliothèques intercommunales
- ✓ 2 cinémas
- ✓ 3 crèches
- ✓ 2 Relais Petite Enfance
- ✓ 4 Accueils de loisirs



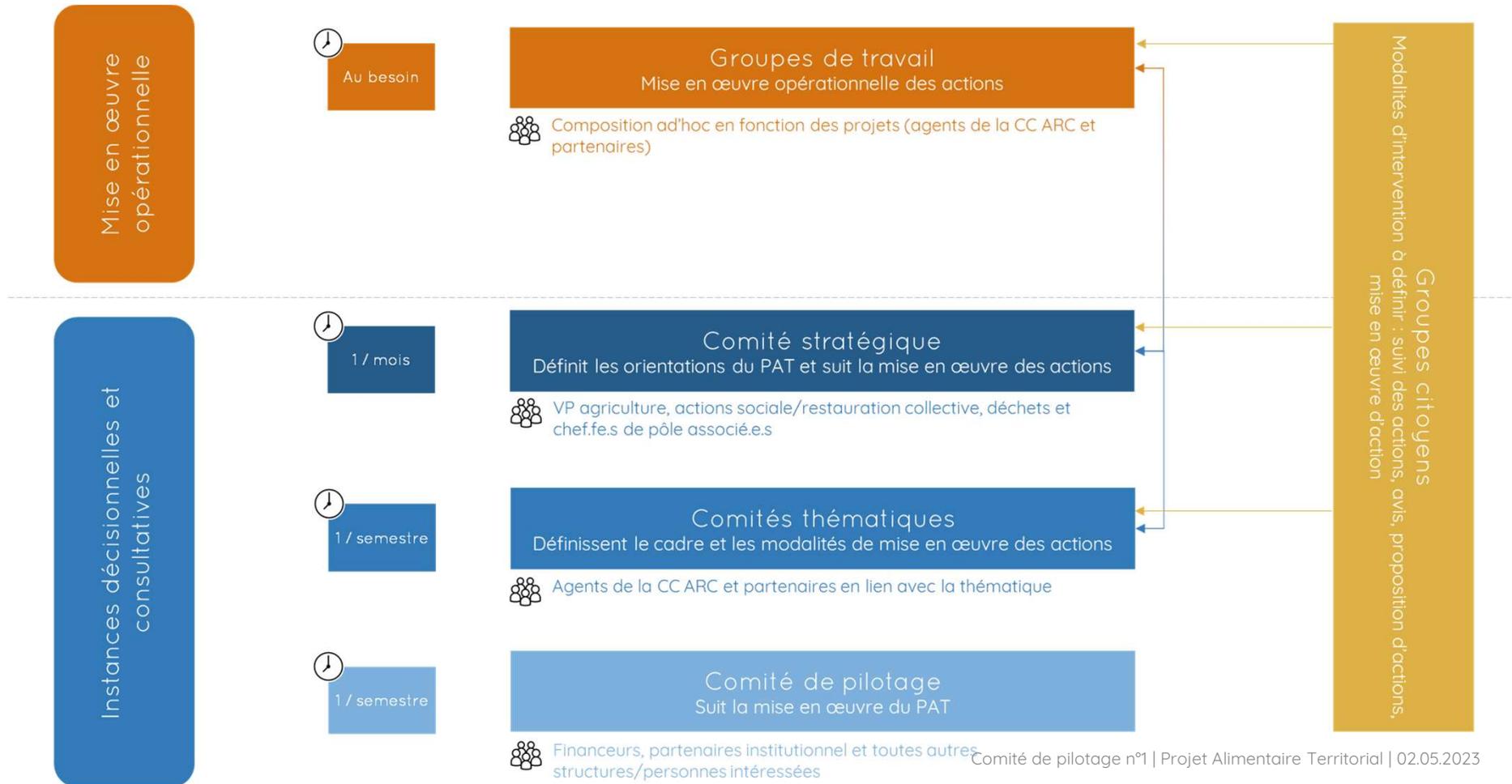
Cadre stratégique et gouvernance du PAT

Écosystème d'acteurs du PAT



Cadre stratégique et gouvernance du PAT

Gouvernance



Émergence et labellisation du PAT

Partenaires financiers



DRAAF
AAP PNA 2021-2022



Région AuRA
FEADER 16.71



CNR
Plan 5Rhônes



Ordre du jour

1 Émergence et labellisation du PAT

2 Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

3 Cadre stratégique et gouvernance du PAT

4 *Actions*

Actions

Co-construction du plan d'action



4 ateliers de co-construction d'actions

- › Agriculture et foncier – 23 février
- › Accessibilité alimentaire – 28 février
- › Sensibilisation à l'alimentation durable – 09 mars
- › Économie alimentaire – 2^{ème} semestre 2023

33 participations

21 structures

5 agents et 3 élus CC ARC

21 propositions d'actions



Documents cadre du PAT

- Diagnostic
- Stratégie
- Plan d'action



Actions 2023



Animer le Projet Alimentaire territoriale

Lancement d'une démarche de participation citoyenne au sein du PAT



-  Echanger avec les citoyens sur l'alimentation, leurs attentes vis-à-vis du PAT et la façon dont ils souhaitent être inclus
- 
 - Focus Group : faire participer les plus exclus des démarches de participation en mobilisant des structures du territoire en lien avec ces populations
 - Concertation citoyenne : avec l'ensemble de la population sous forme de temps conviviaux dans différentes communes
-  En cours

Actions 2023



Maintenir et développer une agriculture durable et résiliente



Préservation du foncier agricole irrigable de Chomérac

-  Déterminer un périmètre de protection des terres agricoles irrigable et un plan d'action pour dynamiser l'activité agricole sur ce territoire.
-  Enquête auprès des irrigants du territoire
-  Jusqu'en juin 2023

Poursuite de l'action foncière

-  Favoriser les installations en mobilisant du foncier agricole sous-utilisé
-  Repérage de foncier agricole sous-utilisé avec les élus du territoire - Identifier les leviers et points de blocage à la mobilisation de ce foncier pour une installation agricole.
-  A partir de juillet

*Lien avec le pôle
aménagement*

Actions 2023



Maintenir et développer une agriculture durable et résiliente

Valorisation des broyats de déchets verts par les agriculteurs

*Lien avec le pôle
déchets*

-  Mettre à disposition des agriculteurs les déchets verts broyés sur le territoire
-  Mobiliser les agriculteurs intéressés, organiser la récupération, assurer le suivi de l'utilisation des broyats
-  Septembre / octobre

Réflexion sur la ressource en eau au sud du territoire

-  Assurer la pérennité de l'agriculture (et des autres usages) face à la raréfaction de la ressource
-  Engager une démarche multi-partenariale de gestion de la ressource en eau
-  2023

Actions 2023



Ancrer le système alimentaire sur le territoire



Diagnostic des circuits de proximité et des opportunités de développement

 Caractériser les circuits de proximité existants et les opportunités de développement sur le territoire, afin de développer des outils appropriés

-  Enquête auprès des producteurs locaux
- Connaître leurs productions, transformations et circuits de commercialisation
 - Sonder leurs attentes et besoins (logistique, outil de production et de transformation, de vente)
 - Déterminer leur intérêt pour le développement de débouchés en local

Enquête auprès des distributeurs (commerces, restaurants, structures touristiques)

- Pratiques d'approvisionnement local
- Identification des freins et vis-à-vis de la faisabilité / intérêt / limite d'intégrer des denrées produites localement ou de le développer.
- Identification des structures économiques volontaires pour développer l'approvisionnement local



En cours - 2023

Lien avec le service développement économique et l'Office de Tourisme

Actions 2023



Permettre un accès à tous à une alimentation saine et durable

Accompagnement des populations défavorisées vers une alimentation durable

-  Comprendre les freins à l'accès à une alimentation durable et donner les clés pour un accès à une meilleure alimentation
-  Mise en place d'ateliers, assurés par le CIVAM et l'IREPS, en lien avec des structures relais du territoire
-  À partir de septembre 2023



Lien avec le pôle action sociale

Actions 2023



Développer les pratiques alimentaires durables

Sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation dans les écoles du territoire

- 🎯 Sensibiliser le public jeune, à l'agriculture et à l'alimentation durables, et plus particulièrement aux liens entre agriculture, alimentation, environnement et santé
- ⚙️ Animations en classe et visite de fermes par des partenaires
- 📅 Année scolaire 2023 - 2024



Sensibilisation au gaspillage alimentaire

- 🎯 Réduire le gaspillage alimentaire et mieux valoriser les biodéchets
- ⚙️ Sensibilisation dans les cantines scolaires du territoire (campagne « les zeros du gaspi »)
Mise à disposition de composteurs individuels et collectifs et formations au compostage

*Assurée par le pôle
déchets et le pôle
restauration collective*

Retour d'expérience d'un PAT

Anne Rouch

Chargée du PAT du Pays Diois



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois



aux Sources de la Drôme

ARNAYON
AUCELON
BARNAYE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARGINAC
MENGLON
MISON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Projet Alimentaire Territorial Diois

02/05/2023

D'où parle t-on?

L'agriculture et l'alimentation sur le Diois



- **Un territoire rural de moyenne montagne**

1 200km², 50 communes, 11 000 habitants → un vaste territoire à faible densité (9 hab/km², variation 1>5000 hab./commune)

Une population vieillissante et une précarité importante → 50% des habitants ont plus de 65 ans, 7% des ménages couverts par le RSA (5% en Drôme), précarité qui touche également les agriculteurs

Un enclavement compensé par une douceur de vivre et une tradition d'accueil qui rend le territoire attractif, avec un solde migratoire +

- **Un engagement agricole pionnier**

La bio dans le Diois → 55% des fermes en agriculture Biologique (28% en Drôme)

Des modèles nécessairement diversifiés et résilients → La polyculture-élevage sur des fermes à taille humaine

Des fermes qui valorisent leurs productions → 35 % transforment leur production (21% en Drôme), 26 % des fermes diversifient leurs activités (19% en Drôme), 45% des fermes commercialisent tout ou partie en circuit court (36%)

- **Des acteurs fortement engagés, parmi lesquels...**

Des aventures collectives à succès comme la coopérative SCIC La Carline historiquement engagée sur la bio et le développement local, l'Abattoir multi-espèces de Die géré par les éleveurs et impliqués dans l'abattage, la Coopérative d'activité et d'Emploi alimentaire du GRAP qui développe des nouvelles activités alimentaires durables, le premier groupement d'achat solidaire VRAC Rural de France...

Des projets emblématiques en France comme Terre de Liens, la Biovallée, les Rencontres de l'Ecologie qui rassemblent des énergies et favorisent le développement de territoires agricoles et ruraux durables, solidaires et résilients

Pourquoi intervenir?

Le rôle de la collectivité



- **Coordonner des acteurs**

Un terreau fertile d'initiatives qui ont participé fortement au développement local et nécessitent d'être valorisées, accompagnées pour maintenir la dynamique

Des énergies engagées et militantes qui peinent parfois à s'accorder et se coordonner

- **Répondre aux enjeux de taille et aux besoins du plus grand nombre**

Agriculture : Installation / transmission, enjeux liés à l'eau → les agriculteurs ne peuvent y répondre seuls

Approvisionnements des supermarchés / restauration collective : petites productions VS demandes de volumes

Précarité alimentaire : difficultés économiques, isolement, solitude petites communes isolées → activer le levier de justice alimentaire qu'est la restauration collective

→ **Une vision politique agricole et alimentaire plebiscitée**

- **Valoriser l'existant et maintenir la qualité de vie du territoire**

La bio

La solidarité

L'environnement

L'accueil...

Avec quelle méthode?

Le choix du participatif



- **Les étapes classiques d'un PAT**

Diagnostiquer, rassembler, structurer, mettre en œuvre

- **Un élan participatif à tous les niveaux**

Un diagnostic partagé pour être à l'écoute des appétits contraires → le choix du terrain et de la rencontre

Une gouvernance unique → **un comité de pilotage participatif impliqué à toutes les étapes avec 4 collègues dont 2 nommés par tirage au sort** (acteurs de l'alimentation, société civile, élus, partenaires territoriaux), 32 membres, dont 4 citoyens majeurs/mineurs, 4 associations (environnement, éducation, santé, social), 8 acteurs de l'alimentation (production, transformation, distribution, restauration)

Une co-construction du plan d'action → **10 ateliers ouverts à tou·te·s sur les 5 vallées du Diois** – 165 participations pour proposer et prioriser les actions

- **Un programme d'expérimentation « Mangeuses! Mangeurs! »**

Proposer aux acteurs du territoire (associations, entreprises, communes...) d'expérimenter sur 2 ans des projets pour **créer du lien entre l'alimentation locale et celles/ceux qui en sont éloignés**

9 associations qui testent des actions en 2023 avec un budget de 2000€ max, avec la perspective de monter en puissance en 2024 selon les premiers résultats

Projet 
Alimentaire
Territorial
Ardèche Rhône Coiron



Merci pour votre participation !

Rendez-vous en fin d'année pour le prochain CoPil

